

# ADHÉRER À LA SPV, C'EST BÉNÉFICIER :

## D'un accompagnement individuel

La SPV apporte conseils et soutien notamment pour répondre aux questions sur :

- Les lois scolaires
- Le droit du travail
- La réalité du terrain

## D'une défense syndicale

Rejoindre la SPV, c'est appartenir à un collectif qui lutte quotidiennement pour :

- Mettre au centre l'élève et l'enseignement
- Améliorer les conditions de travail
- Être solidaire dans les combats syndicaux

## D'un soutien juridique

La SPV offre :

- Un accompagnement lors d'entretien de service
- Une couverture d'assurance juridique professionnelle
- Une aide financière, par le biais du Fonds de secours, notamment lors d'une absence de longue durée ou de grève

## D'une information

La SPV communique via :

- Le Majuscules, sa revue pédagogique et syndicale
- Son site internet, les réseaux sociaux ou les lettres électroniques
- Des personnes relais dans les établissements

# LA SPV SE BAT POUR VOUS... AVEC VOUS !

## DEVENIR MEMBRE

- Enseignant-e : CHF 255.- à 365.- /an
- Assistant-e à l'intégration : CHF 175.- /an
- Tarifs préférentiels pour les collègues récemment diplômé-es HEP
- Parrainage possible



*« Convoqué à témoigner au tribunal pour une affaire concernant une élève, situation nouvelle pour moi, un téléphone au secrétariat de la SPV m'a permis d'obtenir en 20 minutes les éléments concernant mes droits et obligations et j'ai été préparé à ce qu'il convenait de livrer comme information. »*

Raphaël, enseignant secondaire I



# S'ENGAGER AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE L'ÉCOLE DE DEMAIN !



# LA SPV

2'500 MEMBRES  
100% INDÉPENDANTE  
100% ENGAGÉE



## QUI SOMMES-NOUS?



## LES SUCCÈS SPV



### Société

La SPV défend les intérêts des professionnel·les de l'école vaudoise. Elle lutte pour l'amélioration de la condition sociale et matérielle de ses membres. Exclusivement financée par les cotisations, la SPV revendique une totale indépendance. Cela lui permet de se positionner de manière forte et déterminée sur les enjeux de l'école vaudoise.

### Pédagogique

La SPV mène des réflexions et des actions concrètes dans divers domaines clés. Elle veille à la qualité, au progrès, à l'orientation pédagogique de l'école vaudoise. Elle participe à différentes instances et commissions pour porter la voix du terrain.

### Vaudoise

Fondée en 1856, la SPV est le premier syndicat de l'enseignement dans le canton de Vaud. Sa structure et son organisation permettent d'être réactif et de laisser la place à chaque membre pour s'exprimer et participer aux prises de position.

### Des professionnel·les

Les permanent·es SPV sont des spécialistes de l'enseignement en raison de leur parcours professionnel au sein de l'école. Leur expérience du terrain assoit leurs compétences en accompagnement individuel et collectif.

### Une assemblée des délégué·es

Chaque année, elle se réunit pour débattre démocratiquement des orientations de la SPV. Cette instance permet l'échange de points de vue, des prises de positions et la validation du travail du Comité cantonal et du Secrétariat général.

### Des associations professionnelles

Organisées par degrés, chaque association sectorielle défend les spécificités du cycle ou du secteur qu'elle représente. Elles sont en lien direct avec le Comité cantonal qui les soutient dans leurs démarches pédagogiques ou professionnelles.

### Un Comité cantonal

Composé de 4 à 7 membres issu·es de l'enseignement, il dirige la SPV et relaie les préoccupations du terrain.

### Maîtrise de classe

Grâce au combat de la SPV, les enseignant·es de classe primaire bénéficient depuis 2013 d'une période de décharge pour la maîtrise de classe.

### Entrée dans la profession

La SPV a obtenu, après plusieurs années de revendications, des mesures pour mieux accompagner les collègues qui entrent en fonction. Désormais, les établissements ont l'obligation de mettre en place un dispositif d'accompagnement pour les nouveaux et nouvelles collègues.

### Revalorisation salariale

La SPV s'est battue pour une revalorisation des salaires lors de la mise en place de la nouvelle politique salariale. Par exemple, ce sont plus de 1000.- mensuels qui ont été obtenus pour les jeunes généralistes. En 2023, afin de prendre en compte la nouvelle réalité des classes, la SPV a saisi la commission d'évaluation des fonctions pour demander une nouvelle revalorisation de la classification.

### Contractualisation des AI

Depuis de nombreuses années, la SPV défend la nécessité impérieuse de la présence des assistant·es à l'intégration dans l'école vaudoise. Après des négociations, notamment portées par la SPV, l'année 2019 a vu les premiers contrats en CDI pour ces personnes.

*« La SPV a répondu rapidement à plusieurs de mes questions, m'a accompagnée dans mon retour à mon taux d'origine après mon burn out et m'a aidée financièrement pendant les grèves de 2025 pour faire entendre nos voix. »*

Lindia, enseignante cycle 1